

La Maison-Dieu, 185, 1991, 47-60
Dominique LEBRUN

INITIATION ET CATÉCHUMÉNAT : DEUX RÉALITÉS À DISTINGUER

*Un avatar dans la formation
de l'édition typique du Rituel
de l'Initiation chrétienne
des adultes*

QUE signifie « initier » ? Les liturgistes savent qu'on ne saurait confondre cette notion traditionnelle avec son emploi dans le langage courant où elle est assez proche de l'idée du cheminement proposé par le catéchuménat. Il est moins certain que les utilisateurs du Rituel du baptême des adultes — les liturges ! — soient à même aujourd'hui d'éviter cette confusion.

En effet, il nous est apparu que, dans sa présentation, l'édition typique du Rituel de Paul VI pouvait être, elle-même, source de difficultés en ne distinguant pas assez nettement le catéchuménat de l'Initiation. C'est ce point précis que le présent article voudrait élucider.

La notion d'Initiation

Le premier paragraphe des *Praenotanda generalia* présente d'emblée l'événement sacramentel que constitue l'Initiation. Il en fait une description globale :

« Par les sacrements de l'Initiation chrétienne, les hommes, délivrés de la puissance des ténèbres, morts avec le Christ, ensevelis avec lui et ressuscités avec lui, reçoivent l'Esprit d'adoption des fils et célèbrent avec tout le peuple de Dieu le mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur (1).

(1) *Ad gentes* n° 14¹. »

Ce texte est repris, presque littéralement, du n° 14 du décret conciliaire sur l'activité missionnaire de l'Église cité en note. Dans le texte de Vatican II, il n'y a pas moins de sept références scripturaires dans le corps du texte et cinq autres en note². On se souvient que ce décret fait partie des derniers textes approuvés par les Pères du Concile³. La notion d'Initiation y est affirmée plus nettement que dans la

1. « *Per Initiationis christianae sacramenta homines liberati a potestate tenebrarum, Christo commortui, consepulti et conresuscitati, Spiritum accipiunt adoptionis filiorum, et memoriale mortis et resurrectionis Domini cum cuncto populo Dei celebrant* (1).

(1) *Ad gentes* n° 14 »

Praenotanda Generalia n° 1 — Enchiridion documentorum intaurationis liturgicae (EDIL), I, 1777.

2. Cette note apporte le témoignage des Évangiles quant à « la libération de l'esclavage du démon et des ténèbres ». La même note renvoie d'ailleurs au *Rituale Romanum, in liturgia baptismi* sans autres précisions. Dans tous les textes du Concile Vatican II, le *Rituale Romanum* n'apparaît, parmi les sources citées, que deux fois : dans *Sacrosanctum Concilium* pour rappeler la tradition constante du maintien de rites particuliers pour le sacrement de mariage et ici.

3. A la fin de la dernière session du Concile, le 7 décembre 1965, ont été promulgués ensemble la déclaration sur la liberté religieuse, le décret sur l'activité missionnaire de l'Église, celui sur le ministère et la vie des prêtres et la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps.

Constitution sur la Liturgie. En même temps, on doit avoir présent à l'esprit le contexte dans lequel elle est insérée : la mission.

La première partie des *Praenotanda* particuliers au Rituel des adultes, c'est-à-dire la partie doctrinale s'intitule elle-même : *De structura initiationis adultorum*⁴. Initier est bien ce que l'Église entend faire lorsqu'elle baptise, confirme et célèbre pour la première fois l'Eucharistie pour et avec un néophyte.

L'Initiation, terme du chemin catéchuménal ?

Avant d'entrer plus avant dans ce que les *Praenotanda* peuvent dire de l'Initiation, il faut s'attarder sur la physionomie d'ensemble du Rituel pour les adultes qui, elle, fait difficulté.

En effet, une première approche du plan du Rituel de l'*Ordo Initiationis christianae adultorum* et de celui de ses *Praenotanda* pourrait donner à penser que l'Initiation est avant tout un chemin d'accès. Ainsi, un commentaire relativement récent et approfondi du Rituel affirme qu'« il [le Rituel] envisage l'Initiation comme un cheminement par étapes »⁵. Il s'agit là d'un point important pour la compréhension de la notion d'Initiation.

La partie théologique des *Praenotanda* du Rituel pour les adultes développe « la structure de l'Initiation » en cinq parties placées sur un même plan :

- le pré-catéchuménat,
- le catéchuménat,
- le temps de la purification et de l'illumination,

4. Cf. OICA n^{os} 4-8 — EDIL, I, 2643-2647. On pourrait s'interroger sur le choix du mot structure pas immédiatement équivalent à celui de chemin, par ailleurs employé au n^o 5 (*iter*) et au n^o 6 (*via*).

5. Michel Dujarier, *L'Initiation chrétienne des adultes*, commentaire historique et pastoral du nouveau Rituel, coll. Travaux et recherches de l'Institut catholique d'Afrique de l'Ouest n^o 2, Abidjan 1983, p. 15.

- les sacrements,
- le temps de la mystagogie.

Cette « structure » annoncée dans les préliminaires se retrouve dans le corps du Rituel. Le chapitre I de celui-ci s'intitule *Ordo catechumenatus per gradus dispositus*. Ce chapitre est en fait l'*Ordo* typique ; les autres correspondent à des situations plus ou moins exceptionnelles⁶. Or, ce premier chapitre recouvre l'ensemble des étapes parcourues par ceux qui deviennent fidèles du Christ. La troisième section de ce premier chapitre est constituée par la célébration des sacrements suivie de la mystagogie. Peut-on, en traduisant littéralement, faire de l'entrée en catéchuménat et de l'appel décisif ainsi que de la célébration du baptême, de la Confirmation, de l'eucharistie et, enfin, du temps de la mystagogie, les parties constitutives d'un « Rituel du catéchuménat » ?

La question posée de cette manière ne peut recevoir qu'une réponse négative. Et le Rituel lui-même n'a certainement pas voulu aller dans ce sens.

Cependant, la question de la place du catéchuménat et de la compréhension de ce qu'est l'Initiation demeure. Le P. P.-M. Gy, dans un article fondamental pour la compréhension de l'Initiation à la lumière de la Tradition, s'en explique ainsi :

« Par ailleurs, le décret conciliaire *Ad Gentes* et à sa suite l'*Ordo Initiationis christianae adultorum* ont englobé dans la notion d'Initiation le catéchuménat. Peuvent-ils pour cela se réclamer de la tradition ancienne de l'Église ? Je crois que

6. Le chapitre deuxième propose un rite simplifié pour les cas où les candidats sont empêchés de vivre les étapes en leur temps ; le troisième concerne les sacrements célébrés en danger de mort ; le quatrième prévoit la Confirmation et l'Eucharistie pour ceux qui, baptisés enfants, n'ont pas été catéchisés ; le cinquième s'adresse aux jeunes en âge scolaire qui demandent les sacrements ; le sixième et dernier rassemble des textes alternatifs (monitions, oraisons et lectures) à ceux proposés dans les précédents chapitres.

c'est impossible pour celle-ci dans son ensemble, et très douteux même pour saint Augustin⁷. »

La remarque du Père Gy appelle une enquête historique plus approfondie ou, du moins, plus exhaustive. Pour l'instant, interrogeons le Rituel de Paul VI pour essayer d'établir plus justement le rapport existant entre le catéchuménat et l'Initiation.

La triple inspiration du Rituel de Paul VI

Les sources des *Praenotanda* et l'itinéraire de la constitution du nouveau Rituel sont aujourd'hui repérables⁸. En les consultant, se dégagent trois lignes maîtresses.

Le second paragraphe des *Praenotanda* rappelle lui-même que le rétablissement d'un catéchuménat était, dans le domaine du Rituel, l'une des exigences principales du Concile :

« Le Rituel, en fait, comprend non seulement la célébration des sacrements du baptême, de la Confirmation et de l'eucharistie mais aussi tous les rites du catéchuménat, qui, éprouvé par le très antique usage de l'Église, et aujourd'hui adapté à l'exercice de la mission dans toutes les régions, a été réclamé de partout de telle sorte que le Concile Vatican II

7. P.-M. Gy, « La Notion chrétienne d'Initiation — jalons pour une enquête », *LMD* 132, p. 53-54. On peut désormais trouver cet article dans le recueil que l'auteur vient de publier en rassemblant ses plus importantes contributions : *La Liturgie dans l'histoire*, Cerf, 1990.

8. En confrontant simplement les données du livre posthume de Mgr A. Bugnini (*La Riforma liturgica* [1948-1975], CLV — edizioni liturgiche, Rome 1983) avec les schémas préparatoires, il est possible de suivre pas à pas le travail du *Consilium*. Pour les schémas, nous avons bénéficié des archives du CNPL.

décréta qu'il soit restauré, revu et adapté aux traditions locales (1).

(1) Cf. SC nn. 64-66 ; AG n° 14 ; CD n° 14. »⁹

Cette proposition ne semble pas avoir rencontré d'objections au Concile. Quelques Pères, cependant, rappelèrent l'existence, depuis peu, d'un nouveau Rituel incluant le catéchuménat :

« Certains Pères suggèrent que l'on supprime cet article [SC 64] sur le catéchuménat, car ils estiment que le nouveau Rituel du baptême des adultes disposé par étapes (1) est déjà suffisant, mais d'autres disent que ce Rituel doit être révisé de nouveau en raison de sa complexité et de la difficulté de sa mise en œuvre. Notre commission a estimé qu'il fallait retenir cet article, puisque le nouveau Rituel réformé n'inclut pas de modification de texte.

(1) *Ordo Baptismi adultorum in variis gradus distribuitur per quos catechumeni, progrediente instructione, usque ad Baptismum perducuntur.* Décret général de la Congrégation des Rites, 16 avril 1962 : *AAS* 54 (1962), p. 310-338. »¹⁰

Le titre de ce Rituel de 1962, « Baptême par étapes », a sans doute retenu l'attention de ceux qui devaient composer l'actuel *Ordo* : Ce dernier a connu une pre-

9. « *Ordo enim non constat e sola celebratione sacramentorum Baptismi, Confirmationis et Eucharistiae, sed ex omnibus etiam ritibus catechumenatus, qui, perantiquo Ecclesiae usu probatus, hodiernae operositati missionali omnibus in regionibus accommodatus, ita undequaque postulatur, ut Concilium Vaticanum II decreverit ipsum esse instaurandum et recognoscendum traditionibusque locorum aptandum* (1).

(1) Cf. Conc. Vat. II, *Const. de Sacra Liturgia, Sacrosanctum Concilium*, nn. 64-66 ; *Decr. de activitate missionali Ecclesiae, Ad Gentes*, n. 14 ; *Decr. de pastoralis Episcoporum munere, Christus Dominus*, n. 14. » *OICA* n° 2 — EDIL, I, 2641.

10. Rapport de Mgr Hallinan à la seconde session du Concile Vatican II, repris dans « La constitution sur la liturgie », *LMD* 156 p. 203.

mière version ¹¹ qui fut envoyée en plusieurs régions pour être expérimentée.

Dans sa présentation, est indiqué « le contexte dans lequel le baptême des adultes doit être inséré » ¹². Trois points sont mentionnés : « l'unité des trois sacrements », le « chemin spirituel » qui mène au baptême et le « contexte pascal » ¹³. Ainsi se trouve explicitée la triple inspiration du nouveau Rituel : signifier de manière nouvelle l'unité de l'Initiation, marquer rituellement le temps du catéchuménat et relever le caractère pascal du baptême.

Le second point est celui dont la mise en œuvre a été la plus importante sur le plan rituel. Elle a conduit à la disposition par étapes telle que nous la retrouvons maintenant :

« C'est pourquoi, comme l'a ordonné le Concile, tout l'*ordo* de l'Initiation des adultes doit s'adapter à leur "chemin spirituel" (AG 13 ; SC 64 : le catéchuménat à restaurer). Il comporte deux moments principaux. Le premier, quand celui qui veut être chrétien accomplit, par sa foi initiale, son mouvement de conversion : il devient alors et est appelé catéchumène. Le second, quand, sa foi ayant mûri et s'étant parfaite, il termine le long et difficile chemin de la conversion et, alors, il devient réellement et est appelé fidèle. Ces deux moments sont marqués par un rite liturgique propre : le premier par l'*Ordo ad catechumenum faciendum* ; le second par les *sacramenta Initiationis* eux-mêmes.

C'est pourquoi, alors qu'il y a deux moments très importants, marqués par des rites, il convient de distinguer des parties dans l'itinéraire spirituel des candidats. La première qui est antérieure à l'entrée en catéchuménat et est appelée "évangélisation" (SC 9, AG 13). La seconde, qui se situe entre cette entrée et la réception des sacrements et c'est le "catéchuménat" (SC 64, AG 14). La troisième, enfin, qui suit les sacrements, est appelée "mystagogie" (AG 14). D'où le schéma suivant :

11. Schéma n° 147, de *Rituali* 9 (18 mars 1966).

12. Schéma n° 147, *Adnexa de experimentis*, p. 1.

13. *Ibid.* p. 1-2.

1. Évangélisation... *Ordo ad catechumenum faciendum*.
2. Catéchuménat... Sacrements de l'Initiation (*ad fidelem faciendum*).
3. Mystagogie... Vie chrétienne avec ses sacrements ¹⁴. »

Cette citation, un peu longue, manifeste clairement l'intention délibérée qui conduisit au rétablissement du catéchuménat : suivre de très près l'itinéraire spirituel de celui qui entre dans la vie chrétienne, itinéraire dont le développement de la foi est la clé. Henri Bourgeois peut, dans cette perspective, dire que « le problème ne consiste pas tant à se préparer à des sacrements qu'à entrer dans la foi » ¹⁵.

L'évolution du Rituel jusqu'à sa promulgation

A la veille des expérimentations, en 1966, la question du catéchuménat est la plus importante mais demeure

14. *Ideo, ut idem Concilium ordinavit, totus ordo Initiationis adultorum sese accommodare debet ad eorum « spirituale iter » (De act. miss. Eccl., n. 13 ; De S. Lit., art. 64 : instaurando catechumenatu). Cuius sunt duo praecipua momenta. Primum quidem, cum is, qui vult christianus esse, absolvit, initiali in Christum fide, suum conversionis motum : et tunc fit proprie ac nuncupatur catechumenus. Alterum autem, cum, profecta ac matura fide, absolvit illum longum ac protractum conversionis iter, et tunc fit proprie ac vocatur fidelis. Utrumque vero momentum proprio ritu liturgico signatur : primum quidem per « ordinem ad catechumenum faciendum » ; secundum autem per ipsa « Initiationis sacramenta ».*

Itaque, cum duo sint momenta principaliora, ritibus signata, distinguere licet partes in itinere spirituali candidatorum. Prima, quae antecedit ingressum in catechumenatum et vocatur « evangelizatio » (De S. Lit., art. 9 ; de act. miss. Eccl., num. 13). Secunda, quae occurrit inter ingressum illum et susceptionem sacramentorum et est « catechumenatus » (De S. Lit., art. 64 ; De act. miss. Eccl., n. 14). Tertia denique, quae sequitur sacramenta, « mystagogia » nuncupatur (De act. miss. Eccl., n. 14). Unde schema sequens :

1. *Evangelizatio... Ordo ad catechumenum faciendum.*
2. *Catechumenatus... Sacramenta Initiationis (ad fidelem faciendum).*
3. *Mystagogia... Vita christiana cum suis sacramentis. Ibid., p. 2.*

15. H. Bourgeois, « L'Église est-elle initiatrice ? », *LMD* 132 (1982), p. 133.

bien distincte de celle de l'Initiation. Le plan proposé pour le Rituel est alors le suivant (nous avons conservé la disposition typographique) :

Caput I: Praenotanda

Caput II: Ordo catechumenatus per gradus dispositus

Primus gradus: ad catechumenum faciendum

Secundus gradus: Electio

Tertius gradus: Scrutinia et traditiones

Quartus gradus: Ritus immediate preparatorii

*De ipsis Initiationis sacramentis.*¹⁶

Les sacrements de l'Initiation sont, déjà, inclus dans le même chapitre que le catéchuménat ; ils ne correspondent cependant pas à une cinquième étape. Le résultat des expériences¹⁷ invite, en juin 1969, les experts à clarifier la place des divers rites catéchuménaux dont la succession et la nouveauté font quelque peu difficulté aux utilisateurs. Mais il ne semble pas que les expériences se soient intéressées à la signification et à la redécouverte de l'Initiation. Quant au « contexte pascal » il jouit d'une belle unanimité.

A partir de ce moment-là, on peut dire que se produit une certaine focalisation sur le catéchuménat. Sa mise en œuvre apparaît la plus nécessaire et pose le plus de questions pratiques. En juin 1969, un nouveau plan est proposé dans lequel apparaissent trois chapitres :

Caput I: Praenotanda de Initiatione christiana adultorum

Caput II: Ordo catechumenatus per gradus dispositus
Primus gradus: ordo ad catechumenos faciendos

16. Schéma 147, *De rituali* 9 (18 mars 1966) p. 1.

17. Connus des rédacteurs avant l'été, on les trouve reportés dans le Schéma n° 352 (29 septembre 1969), *Relatio de Christiana adultorum Initiatione quorum textus post experimenta recogniti et locupletati sunt.* Archives du CNPL.

Caput III: De tempore catechumenatus eiusque ritibus

Secundus gradus: electio seu nominis inscriptio

Tertius gradus: scrutinia et traditiones

Quartus gradus: I. ritus immediate preparatorii

*II. celebratio ipsorum Initiationis sacramentorum.*¹⁸

Il est jugé trop compliqué et, dès septembre 1969, on en vient au plan actuel. Celui-ci, pour simplifier, place les sacrements de l'Initiation comme une dernière étape du catéchuménat :

Caput I: Ordo catechumenatus per gradus dispositus

Primus gradus: ritus ad catechumenos faciendos

Secundus gradus: ritus electionis seu inscriptionis nominis

*Tertius gradus: celebratio ipsorum Initiationis sacramentorum*¹⁹.

A travers la succession de ces schémas et de leurs attendus, apparaît nettement le souci à la fois pastoral (insistance sur l'itinéraire du candidat) et pédagogique (présentation simple des étapes) qui a provoqué le glissement constaté : à s'en tenir au plan et aux intitulés, le catéchuménat engloberait l'Initiation ! La durée effective du catéchuménat et les efforts engendrés par sa mise en place dans la période post-conciliaire ont largement contribué à ce qu'il devienne l'ossature apparente du nouveau Rituel aux dépens de la notion d'Initiation.

Le catéchuménat au service de l'Initiation

Si l'idée de cheminement traverse l'ensemble du Rituel, on ne peut en déduire qu'elle rende compte

18. Schéma n° 344, *De Rituali* 35 (21 juin 1969), Archives du CNPL.

19. Schéma n° 352, *De Rituali* 36 (16 septembre), Archives du CNPL.

suffisamment de la notion d'Initiation chrétienne. Cela n'est pas, comme nous pensons l'avoir montré, l'intention qui a présidé à la composition de ce Rituel, intention qui n'a jamais été, par la suite, désavouée. Ce serait superposer deux axes essentiels, bien distincts au départ : redonner sa vigueur à la notion d'Initiation chrétienne, d'une part, et s'adapter au contexte actuel d'une nécessaire mise en place d'un vrai catéchuménat, d'autre part. Le premier objectif a été honoré conjointement au « contexte pascal » dans lequel le Rituel s'insère. Le second a été satisfait par le dispositif catéchuménal.

Ce dispositif est au service de l'Initiation et non l'inverse : c'est en fonction des sacrements de l'Initiation que le catéchumène est conduit ; l'Initiation ne reçoit du catéchuménat ni sa raison d'être ni sa définition.

Pour les adultes, le Rituel affirme en effet :

« L'Initiation chrétienne se fait par une certaine progression au milieu de la communauté des fidèles qui, ensemble avec les catéchumènes, considérant l'importance du mystère pascal et renouvelant leur propre conversion, les conduisent par leur exemple à correspondre plus généreusement à l'Esprit Saint²⁰. »

Cela dit, l'absence de chemin préalable au baptême, comme dans le cas du baptême de petits enfants, n'élimine pas la dimension initiatrice du baptême. La « progression » catéchuménale est une modalité de l'Initiation, pour les adultes. La portée de l'Initiation se trouve réduite si celle-ci n'est perçue qu'au travers du prisme du catéchuménat. Il serait même salutaire de rejeter, à cause de sa trop grande ambiguïté, une

20. « *Initiatio catechumenorum fit progressionem quadam in medio communitatis fidelium qui, una cum catechumenis pretium mysterii paschalis considerantes et propriam conversionem renovantes, exemplo suo inducunt eos ad liberalius Spiritui Sancto obsequendum.* » OICA n° 4 — EDIL, I, 2643.

expression comme celle d'« Initiation catéchuménale »²¹.

Henri Bourgeois, dont on connaît l'importance des apports dans la réflexion sur le catéchuménat, a cependant attiré l'attention sur le danger d'une trop forte insistance sur l'avant-baptême pour l'approfondissement de la notion d'Initiation chrétienne :

« Il faut reconnaître que cette orientation conduit à situer l'Initiation tellement en amont des sacrements qu'elle rend parfois obscure la place de ces derniers dans le parcours initiatique. Tout se passe parfois comme si le poids de l'Initiation tendait à passer sur les moments précédant la célébration sacramentelle²². »

La pratique du baptême des petits enfants a longtemps dominé la théologie du premier des sacrements²³, avec les rétrécissements qui en ont découlé. Il ne faudrait pas, aujourd'hui, ignorer cette pratique. On entend dire souvent que la norme théologique est le baptême des adultes ; il serait plus juste de dire que c'est le baptême à tout âge.

Conclusion : Pour un déploiement de l'Initiation chrétienne

Peut-être induite en erreur par l'apparence du Rituel romain mais aussi par les nécessités premières des communautés, la pastorale de l'Initiation chrétienne des adultes s'est intéressée principalement sinon exclu-

21. On la rencontre, à plusieurs reprises, dans le commentaire, déjà cité, de Michel Dujarier.

22. Henri Bourgeois, *op. cit.*, p. 133 note 44.

23. Le Père Paul De Clerck, faisant un tour d'horizon bibliographique, le constate clairement en 1977 : « La problématique reste dominée par le baptême des petits enfants même si l'on voit affirmé de plus en plus souvent que la norme théologique est le baptême des adultes », « L'Initiation chrétienne entre 1970 et 1977, théories et pratiques », LMD 132, p. 91.

sivement au catéchuménat. Il n'a été question dans cet article que de l'édition typique (et donc latine) du Rituel de l'Initiation chrétienne des adultes. Si chaque espace linguistique, en l'adaptant, a certainement subi l'influence du glissement relevé, il conviendrait de regarder jusqu'à quel point dans chaque cas. La situation est bien différente, par exemple, entre le Rituel français de 1974 qui a réparti en livrets séparés les divers rites (et publié à part le chapitre concernant l'Initiation des enfants en âge scolaire) et celui de langue italienne qui a préféré adopter la même présentation et les mêmes intitulés²⁴.

Ces toutes dernières années, les interrogations sur l'après-célébration ont invité à redécouvrir la place de la mystagogie. Celle-ci redonne à l'Initiation son véritable sens. Au lieu d'être le terme d'un chemin, l'Initiation introduit les fidèles dans la foi en tension vers la vision. Les sacrements initient en tant qu'ils introduisent les hommes, par l'illumination de la grâce, dans le Règne encore à venir. Cette grâce prend, certes, un chemin fait de médiations humaines que le temps du catéchuménat honore mais elle est appelée à s'épanouir dans la vie du néophyte. On perçoit alors ce que peut signifier l'unité des sacrements de l'Initiation : déploiement de l'unique grâce du salut.

En conclusion, on peut souhaiter que, dans la préparation du Rituel définitif en français qui est l'occasion de ce numéro de *La Maison-Dieu* (cf. le liminaire), la dimension propre à l'Initiation chrétienne soit soulignée pour être fidèle à l'inspiration conciliaire de la Réforme liturgique et se dégage du contexte particulier des premières années de sa mise en œuvre.

Plus largement, cette mise au point sur la pertinence de l'Initiation chrétienne, réalité à la fois distincte du catéchuménat mais déjà servie par lui, invite à en

24. Cf. *Rituel du baptême des adultes par étapes*, Ed. CLD, Chambray-lès-Tours, 1974 ; *Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité*, Chalet-Tardy, Paris 1977 ; *Rito dell'Iniziazione cristiana degli adulti* - Conferenza Episcopale Italiana, 1978.

rechercher toutes les significations pour une mise en œuvre plus nette. L'Initiation donne force nouvelle et unité à un groupe de sacrements ; ne pourrait-elle pas également mettre sur la voie d'un renouvellement de la théologie des sacrements en général, aujourd'hui en recherche de cohérence ?

Dominique LEBRUN